ENTREPRISE ET SALARIÉ : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

La prévention du risque routier concerne tout le monde.

L'employeur doit :

- Évaluer le risque routier dans le DUERP
- Organiser les déplacements
- Limiter les déplacements inutiles
- Privilégier les visioconférences lorsque cela est possible
- Mettre à disposition des véhicules entretenus
- Sensibiliser régulièrement les salariés.

Le salarié doit :

- Signaler un véhicule défectueux
- Refuser de conduire dans un état incompatible avec la conduite
- Respecter les temps de pause
- Préparer ses déplacements
- Adopter une conduite apaisée.

BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ ?

Nos équipes pluridisciplinaires sont à vos côtés pour :

- Identifier les situations à risque.
- Mettre en œuvre des actions de prévention.
- Organiser des sensibilisations.
- Conseiller les employeurs dans leur démarche de prévention.

Contactez nous !

CONTACTS

05 55 77 65 63

contact@spsti23-87.fr

www.spsti2387.fr

spsti23-87

spsti2387

SPSTI 23-87 - 07/2026 - Crédit image : Freepik

SPSTI 23 87
Prévention Santé Travail Creuse - Haute-Vienne

Santé & prévention
des risques professionnels

Le risque routier



LE RISQUE ROUTIER C'EST QUOI ?

Le risque routier est la première cause de décès par accident du travail.

Chaque jour, des milliers de salariés prennent la route pour se rendre au travail, effectuer une mission, rencontrer un client ou livrer du matériel. Ces déplacements paraissent anodins, pourtant ils exposent à un risque professionnel majeur.

On distingue deux types de déplacements :

Le risque routier en mission

Tout déplacement effectué dans le cadre de l'activité professionnelle (rendez-vous, livraison, intervention, déplacement entre deux sites...).

Le risque de trajet

Le déplacement entre le domicile et le lieu de travail, ou entre le lieu de travail et le lieu habituel de restauration.

Parce qu'il peut avoir de lourdes conséquences humaines, sociales et professionnelles, le risque routier doit être anticipé et prévenu.

PRÉPARER SON DÉPLACEMENT :

LA PREMIÈRE ÉTAPE DE LA PRÉVENTION

Un trajet sécurisé commence avant de démarrer.

Avant de partir :

- Vérifier les pneus
- Contrôler les feux
- S'assurer du bon état des essuie-glaces
- Vérifier les niveaux
- Nettoyer le pare-brise
- Prévoir son itinéraire
- Anticiper les temps de trajet
- Programmer le GPS avant le départ
- Consulter la météo
- Ne pas partir en cas de fatigue importante

Pendant le trajet :

- Respecter le codes de la route (vitesse, ceinture, distances, ...)
- Laisser le téléphone hors de portée
- Faire une pause toutes les deux heures ou dès les premiers signes de fatigue
- S'hydrater régulièrement

POURQUOI LES ACCIDENTS ARRIVENT-ILS ?

Les accidents sont souvent dus à des causes multifactorielles.

La distraction

Téléphone, GPS, notifications, conversations...



Alcool, drogues et médicaments

Ils diminuent les réflexes, l'attention, la perception des distances.



La fatigue

Les signes d'alerte : paupières lourdes, raideur de nuque, bâillements répétés, picotement des yeux.



Les conditions extérieures

Pluie, brouillard, neige, circulation dense, travaux.

